

Nos diplômés se distinguent Statistique

Number 305, Fall 2014

Ministère de la Formation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/72416ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(2014). Nos diplômés se distinguent : statistique. *Liberté*, (305), 27–27.

Nos diplômés se distinguent

En 2003, l'OCDE parrainait une grande étude mondiale sur la littératie : l'enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA). Les résultats québécois révélaient une situation extrêmement inquiétante. Surtout dans une province où les résultats à l'Épreuve uniforme de français sont aussi élevés.

55 %

Selon l'EIACA, un peu plus de la moitié de la population âgée de 16 à 65 ans est composée d'**analphabètes fonctionnels**.

33 %

Seulement un tiers de la population atteint le **minimum convenable** de littératie pour composer avec les exigences de la vie quotidienne, obtenir un diplôme d'étude secondaire et accéder aux études supérieures.

13 %

Cette portion congrue de la population a la capacité de traiter de l'**information complexe et exigeante**.

85 %

Taux de réussite à l'Épreuve uniforme de français (collégiale) en 2002-2003. Ce résultat est à peu près constant depuis dix ans : en 2012-2013, il était de 83,1 %.

Créée en 1996 mais obligatoire seulement depuis le 1^{er} janvier 2003, l'Épreuve uniforme de français a pour but de « vérifier que l'élève possède, au terme des trois cours de formation générale commune en langue d'enseignement et littérature, les compétences suffisantes en lecture et en écriture pour comprendre des textes littéraires et pour énoncer un point de vue critique qui soit pertinent, cohérent et écrit dans une langue correcte. »

Source : Gouvernement du Québec, *Épreuves uniformes au collégial, Langue d'enseignement et littérature. Résultats à l'épreuve de français 2012-2013, décembre 2013.*

16 %

Taux de sortie sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes au secondaire en 2010-2011.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, lecture effectuée en septembre 2012 (bilan 4 du système Charlemagne), publication novembre 2012. **L**